



# ATHÉNÉE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS DE GENÈVE

SPÉCIAL:  
**MASS  
MEDIA**



ANASTASIE  
*Symbole de la censure*

**N° 29**

4<sup>me</sup> année  
mai 1981

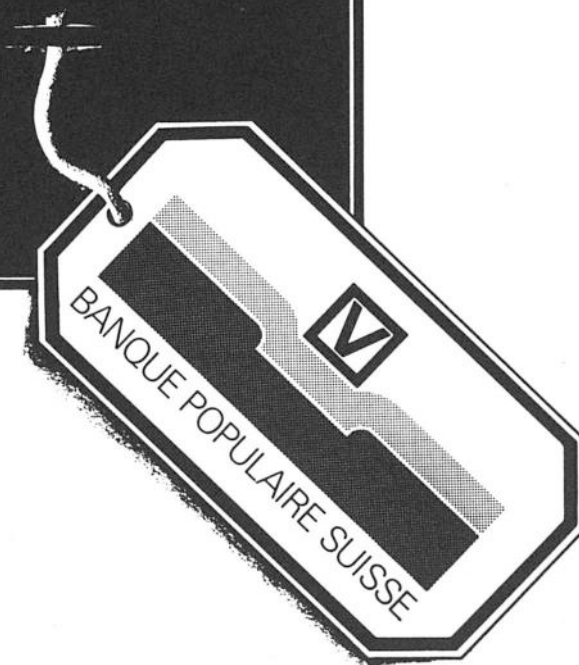
5 fr. le numéro

Ont contribué à ce numéro:

Mme Lise GIRARDIN et MM. Roger BEUCHAT, Marc-E. CHANTRE, GIL, Vincent van GOGH, Jean von MUHLENEN, William E. RAPPARD, Leo SCHURMANN, Pierre WELLHAUSER, Woodrow WILSON et la FSASR.

**L'argent:  
c'est  
notre spécialité.**

Faites confiance  
aux  
gens de métier.





**La première classe de Swissair était déjà une classe à part lorsque les autres compagnies avaient encore une première classe.**

Celui qui souhaite, comme par le passé, bénéficier d'un service de premier ordre même pour ses voyages en Europe, peut compter sur les doigts d'une seule main les compagnies en mesure de le lui offrir.

Swissair entend bien appartenir à ce cercle restreint. C'est pourquoi elle s'est décidée à maintenir sur tous ses vols – et même sur les plus courts des vols court-courriers – sa première classe.

Dans de nombreux aéroports, les guichets réservés aux passagers de première classe leur épargnent toute attente. Nos passagers de première classe ont également le privilège de pouvoir embarquer davantage de bagages.

En outre, plus de 20 aéroports offrent à nos passagers de première classe la possibilité de demeurer jusqu'à l'embarquement dans une salle d'attente de première classe qui leur est réservée. A Genève, Zurich, Bâle, Vienne, New York et Hong-kong, au lounge Swissair où ils pourront se faire servir la boisson de leur choix.

Ces attentions particulières se retrouvent à bord où de larges et confortables fauteuils offrent une totale liberté de mouvements. A bord des nouveaux et silencieux DC-9-81 que nous sommes les premiers à mettre en service, il y a même des fauteuils en cuir véritable. (Sans compter l'agrément des toilettes particulières pour les passagers de première classe.)

Et puis il y a le plaisir d'apprécier une cuisine élaborée avec l'expérience séculaire de l'hospitalité helvétique. (Sur les longs trajets, nous servons même la fameuse cuisine moderne de Swissair.) Avec, bien sûr, les vins les plus nobles et autres boissons à discrétion.

Il y a encore le plaisir des oreilles sur nos avions gros-porteurs: 8 programmes musicaux en hi-fi. Et le casque Sennheiser au lieu de l'écouteur habituel.

A cela s'ajoute la possibilité de pouvoir réserver, pour les vols Genève ou Zurich/New York (ou au retour) le confortable siège-couchette Slumbe-rette situé sur le pont supérieur de nos Boeing 747 (supplément Fr. 100.-). Et soyez assuré que notre personnel de cabine est prêt à vous offrir un service attentionné, car il dispose de davantage de temps et davantage d'espace pour vous satisfaire. Il a été tout spécialement instruit pour cela.

Parvenus à destination, vos bagages seront traités en priorité. Ainsi, voyez-vous, ce n'est pas seulement aux autres compagnies que nous devons le fait d'avoir une première classe qui sera toujours plus incomparable.



- Editorial .....	3
- Lise GIRARDIN : Genève, Ville et Campagne : Quel Art de Vivre ? .....	5
- Roger BEUCHAT : Les besoins de l'industrie en matière de formation et de perfectionnement professionnels .....	9
- Pierre WELLHAUSER : Genève et la Protection de la Nature ; le "Livre Vert" du Département de l'Intérieur et de l'Agriculture .....	11
- Paul LADAME : Les Mass Media volent toujours plus bas: pourquoi? (VII)....	13
- William RAPPARD : Woodrow Wilson, la Suisse et Genève (5).....	19
- Marc-E. CHANTRE : Hommage à Vincent van Gogh .....	24

A L ' AFFICHE DE L ' ATHENEE

Lundi 18 mai 1981 : Classe de l'Agriculture et de l'Art de Vivre :  
20 h. 30

GENÈVE ET LA PRÉSERVATION DE LA NATURE

UN " LIVRE VERT "

Conférence de M. Pierre WELLHAUSER, Conseiller d'Etat  
Président du Département de l'Intérieur et de l'Agriculture

Lundi 15 juin 1981 : Classe de l'Industrie et du Commerce :  
20 h. 30

LES BESOINS DE L'INDUSTRIE

EN MATIÈRE DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT

PROFESSIONNELS

Conférence de M. Roger BEUCHAT, Directeur de  
l'Office d'orientation et de formation professionnels.

Lundi 22 juin 1981 :  
20 H. 30

CLASSE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



ATHENEE

**Editeur et Rédacteur responsable :** Paul A. LADAME

**Rédaction et administration :** Palais de l'Athénée,  
2, rue de l'Athénée, 1205 Genève - Tél. (022) 20 41 02

**Imprimerie :** Studer SA, 5, route des Jeunes  
1211 Genève 26 - Case postale 228

**Abonnements Suisse :** 10 numéros: Fr. 40.—

**Abonnements Etranger :** Veuillez demander le tarif de  
l'envoi à la Poste.

Compte de chèques postaux N° 12-6680 Genève

LA SOCIÉTÉ DES ARTS DE GENÈVE, fondée en 1776,  
comporte trois Classes :

- Agriculture et Art de Vivre;
- Beaux-Arts;
- Industrie et Commerce.

SON SIÈGE EST AU PALAIS DE L'ATHÉNÉE  
2, rue de l'Athénée, CH - 1205 Genève  
Tél. (022) 20 41 02



Les articles publiés dans ATHÉNÉE n'engagent  
que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement  
l'opinion de la Société des Arts.

La rédaction est heureuse de recevoir des lettres de ses  
lecteurs. Elle n'est pas responsable des envois non  
sollicités.





*Ni vu ni connu !* Symbole de l'auto-censure ; complément d'"Anastasia".



ATHENEE

présente ANASTASIE en page de couverture de ce numéro. ANASTASIE, symbole de la censure de la presse, avec ses grands ciseaux, symbole de la censure tout court, c'est-à-dire de l'entrave, intolérable, à l'expression de l'opinion, à la recherche de la vérité, à la liberté de l'information. ANASTASIE, l'épouvantail que, de tous temps, a brandi le Pouvoir; le cauchemar des journalistes, des écrivains, des penseurs, des philosophes, des hérétiques. Le dessin de GIL date d'il y a un siècle et demi. Une vieille, soupçonneuse, sa strige nyctalope sur l'épaule ( le hibou était l'un des attributs des strighe, ou sorcières, italiennes), remplaçait alors, comme symbole de la répression intellectuelle, le Tribunal de l'Inquisition, les victimes prenant curieusement la place des persécuteurs.

Il y a plusieurs raisons à ce choix. La première est que ce dessin nous a paru amusant. Tout simplement. La deuxième est qu'ANASTASIE permettait d'attirer l'attention des lecteurs sur la suite de notre étude consacrée aux mass media, qui traite aujourd'hui, précisément, de la liberté de la presse et, plus exactement, des limites de celle-ci. La troisième est que, à notre époque, par crainte de la censure, on tombe dans l'excès contraire : une tolérance poussée bien au-delà des limites de l'irresponsabilité. Qu'on camoufle cet excès du nom de "largueur de vue", ou de "laxisme", ne change rien au fait. Il s'agit d'une veulerie, d'une lâcheté, d'une capitulation de la morale devant les attaques des fossoyeurs de notre civilisation. Le pendule cyclothymique (voir notre tableau, No.25, janvier 1981) s'est écarté du juste milieu, équilibré, et indique, bien au-delà de la zone de liberté marginale, celle de l'anarchie, vers laquelle la civilisation occidentale se dirige tout droit (il faudrait pouvoir écrire : "tout gauche"). Or nous savons que, dès qu'il touchera le fond de l'anarchie, le pendule fera un brusque écart en arrière : vers l'extrême droite, l'autoritarisme, le totalitarisme. C'est cela, le péril mortel qui guette une démocratie devenue trop veule, sous prétexte de libéralisme. Luis Figueroa, le chef des syndicats marxistes du



Chili, sous la présidence d'Allende, l'a déclaré publiquement, en novembre 1970 :

"Il n'y a de vraie liberté d'expression que dans une société où tous les moyens de communication sont contrôlés par l'Etat. Le modèle idéal est l'Union soviétique, où l'on ne donne à connaître les nouvelles que lorsque le public est assez mûr pour les recevoir ; ainsi, au lieu d'être des marchandises, les nouvelles se transforment en instruments d'éducation politique."

Voilà pourquoi, haranguant les professionnels de la presse, le 8 avril 1971, le Président Allende lui-même a déclaré, en inaugurant le premier Congrès national des Journalistes de gauche :

"L'objectivité ne saurait exister dans le journalisme ...le devoir suprême du journaliste de gauche est de servir non pas la vérité, mais la révolution."

Ces deux citations, empruntées à Suzanne Labin, Chili, le crime de résister, n'ont certes rien pour nous étonner. Mais il est bon de s'en souvenir, chaque fois que, dans un quelconque des mass media, on entend évoquer une prétendue sacro-sainte liberté de la presse.

L'antidote consiste à toujours se poser la question: où est la responsabilité correspondante ? Car à toute liberté doit correspondre une responsabilité. Une liberté irresponsable conduit à l'anarchie. L'anarchie conduit à la tyrannie. Le chemin est inéluctable. Ceux qui se réclament d'une liberté irresponsable ont pour but - consciemment ou non - de créer le chaos. ( A Berlin-Ouest on appelle précisément "Chaoten" les casseurs qui attendrissent nos mass media quand ils sévissent à Zurich ou Lausanne.) Car le chaos conduira inévitablement à un ordre autoritaire, que seul pourra rétablir un régime totalitaire. Or, ces "Chaoten" sont, précisément, au service d'un tel régime. Ils en sont - consciemment ou non, encore une fois - les agents. Les meneurs conscients, ou incubes, demeurent toujours à l'arrière-plan et s'efforcent de rester inconnus. Les inconscients, eux, les menés, les succubes, se pavanent sous l'oeil des caméras de la télévision, se font photographier en train de jeter des cocktails Molotoff, se mettent au premier rang des manifestations, un bébé dans les bras, dans l'espoir de provoquer un policier, dont la photo figurera dès le lendemain en première page de tous les journaux, comme document de la brutalité des forces de l'ordre de la bourgeoisie. Inconscients ? Naïfs ? Vaniteux ? Idéalistes ? Le mot d'ordre de Lénine est toujours valable : il faut se servir des idiots utiles. La sagesse populaire répète depuis des siècles : L'enfer est pavé de bonnes intentions.

Ces considérations trouvent leur place dans cet éditorial parce qu'elles ne concernent pas seulement les mass media, mais à vrai dire toutes les communications entre les hommes. La censure est une forme de la désinformation, certes. Mais elle n'est pas nécessairement toujours pernicieuse. Si la responsabilité est le corollaire normal de la liberté, elle s'exprime par l'auto-censure. Non pas celle des trois singes fameux illustrant la tête de cet éditorial - *Ni vu ni connu* - mais bien l'auto-censure réfléchie, indispensable à l'exercice de la responsabilité. Il y a des choses qu'il est préférable de ne pas jeter en pâture au grand public. Par décence, par prudence, par loyauté. Evidemment, ces qualités sont bafouées, niées, combattues par ceux qui ont intérêt à fomenter le chaos pour installer leur ordre concentrationnaire à la place. Il est regrettable que, pour faire de l'argent ou parce qu'ils sont manipulés, trop de mass media prétendent que leur liberté consiste à vendre au peuple de la pornographie, de la violence et des scandales, sous prétexte que le peuple en redemande. Le sentiment de la responsabilité doit parfois imposer l'auto-censure. C'est une question de dignité.

P. A. L.



## GENÈVE, VILLE ET CAMPAGNE: QUEL ART DE VIVRE?

par Mme Lise Girardin, ancien Maire de Genève, ancien Conseiller aux Etats.

*Madame Lise GIRARDIN, ancien Maire de Genève, a fait un remarquable exposé devant l'Assemblée générale de la Classe A + A. Comme toujours, elle aime improviser. Ce texte a été composé ultérieurement, tout exprès pour "Athénée". Merci !*

Dans un grand nombre de pays, pour plus de 800 millions d'êtres humains, une seule question se pose et ne reçoit pas de réponse : survivre.

Un peu partout dans le monde, la fureur de vivre, le mal de vivre, font des ravages chez les uns, alors que d'autres recherchent désespérément des raisons de vivre.

N'est-ce pas alors faire preuve d'un égoïsme volontairement aveugle, voire d'inconscience, que de s'interroger sur un possible art de vivre ? Non, mais seulement si cela nous permet d'une part de mesurer et d'apprécier l'extraordinaire privilège qui est le nôtre et que nous mésestimons faute d'imagination et d'humilité ; et d'autre part de nous faire agir pour que la mort, lente ou violente, dont nous voyons tous les jours des images, lâche enfin prise.

Certes l'art de vivre n'est pas lié au développement technique, ni au niveau économique élevé des pays industrialisés ; mais avoir la possibilité et le droit de le rechercher suppose, tout de même, que les besoins élémentaires soient satisfaits.

L'art de vivre est lié aux contingences spatiales et temporelles. Avant de se demander ce qu'il peut être pour Genève, et pour Genève maintenant, il vaut la peine de citer ici les propos tenus par M. Andrzej Ziemilski, un sociologue polonais, lors d'un entretien des Rencontres internationales de 1971, au cours duquel les problèmes d'écologie et d'urbanisme ont été discutés. Ce qui n'est pas loin de notre sujet :

*"Lorsqu'on parle du drame écologique, il ne faut pas oublier qu'il y a aussi des metteurs en scène du drame... Dans un pays socialiste, où la planification joue un rôle prépondérant, où il n'y a ni capitalistes, ni sociétés anonymes, il y a cinq groupes de metteurs en scène. Le premier comprend les autorités, les technologues, les*



*Girardin*

*économistes, les planificateurs préférant l'économie qui, pour eux, passe avant l'aménagement du territoire : ce sont des choses claires, simples à calculer ; les effets sont vérifiables, alors que l'aménagement du territoire spatial n'est pas calculable ; les effets sont à longue échéance.*

*Quant à la formation spirituelle de ce groupe de metteurs en scène, il leur manque parfois tout simplement ce qu'on appelle la culture générale. Ils ne connaissent pas les valeurs historiques. Ils ne sont pas du tout intéressés par ce qui a trait à la tradition des régions. Ce sont des gens modernes.*

*Le deuxième groupe est formé par les architectes qui sont toujours dans un compromis instable entre l'origine artistique de leur artisanat, quelquefois très sophistiqué, très avant-garde, quelquefois très snob, et leur naïveté du point de vue psycho-sociologique. L'homme abstrait, pour lequel ils construisent, est très souvent la projection d'eux-mêmes sur le futur usager.*

*Les macro-urbanistes forment le troisième groupe. Ce sont ceux qui se font du paysage une image aérienne. Ils le regardent de haut. C'est quelquefois plus la géométrie que le paysage humain qu'ils observent et voient. Je pense qu'il leur manque parfois le contrôle de l'aspect humain de la terre.*

*Un autre groupe est formé par les naturalistes, les botanistes, les protecteurs de la nature. Ce sont des sentimentaux. Cela les empêche parfois de réaliser les choses qu'il serait juste de réaliser. Lorsque vous lisez tout ce qu'on écrit sur l'environnement dit naturel de l'homme, vous voyez à quel point c'est sentimental, et à quel point c'est impuissant, dans certaines circonstances.*

*Enfin, notre groupe de sociologues et d'urbanistes collabore avec tous ces groupes. Or nous parlons un langage hermétique. Nous ne savons pas répondre directement aux questions. Nous parlons un langage de probabilités, et non pas de certitudes. Ce sont les exigences du métier, mais cela ne facilite pas les choses...<sup>1</sup>".*

### 1) OU VA LA CIVILISATION ?

Rencontres internationales de Genève 1971. Ed. de la Baconnière, Neuchâtel. Cinquième entretien : LA VILLE ILLISIBLE. P. 243. Intervention de M. Andrzej Ziemilski.





Ces propos sont restés actuels et il est opportun de les méditer, quel que soit le régime politique auquel on appartient.

### L'ART DE VIVRE A GENEVE ?

Le canton de Genève : une Ville, entourée de sa campagne ?

Non, mais des villes, l'une lentement façonnée, les autres brusquement surgies, au sein même, ou à côté de villages, sans qu'une banlieue vienne les enlaidir.

A Genève, la campagne est partout présente en milieu urbain : les jardins privés ou publics, les parcs, les quais arborisés et fleuris en sont autant de preuves.

Le rêve que je partageais avec mes collaborateurs de faire du territoire qui s'étend du Jardin botanique à la campagne Lullin, à Genthod, une réserve naturelle de la faune et de la flore régionales, pourrait bien devenir un jour réalité.

Quant à l'urbanisation tant redoutée de la campagne, elle est restée mesurée, malgré l'extension des voies de communication, et nos grands ensembles n'ont rien de comparable à ceux qui créent des difficultés redoutables dans d'autres pays.

L'exiguïté de notre canton, la facilité des échanges, l'interpénétration d'éléments caractéristiques de la ville et de la campagne, ont pour conséquence que les inconvénients et les avantages de notre vie économique, sociale et culturelle ne sont pas ressentis de manière très différente par les habitants d'un bout à l'autre du canton. Nous ne sommes séparés ni par l'incompréhension, ni par la formation, ni par les expériences, ni, en politique, par nos conceptions de la démocratie pluraliste et cela pour une même classe d'âge. En effet, le clivage s'effectue beaucoup plus entre les générations qu'entre classes sociales, ou, plus exactement, entre secteurs sociaux : primaire, secondaire, tertiaire. Il semble donc que la recherche d'un art de vivre puisse être commune aux habitants de la ville et de la campagne.

### LE CADRE CULTUREL

L'art de vivre suppose tout d'abord que l'on soit en accord avec son environnement : le cadre social où la vie se déroule à un certain niveau économique, régie par des lois librement acceptées ; et aussi le décor : paysage et bâtiments, cadre culturel où la vie peut acquérir une certaine qualité.

C'est à ce décor et aux activités qui l'animent que je voudrais m'arrêter, en imaginant que l'accord avec l'environnement social, économique, légal peut faire l'objet d'un autre exposé.

Des Genevois de souche, d'adoption — par force ou par gré —, ou de passage, plus ou moins prolongé, ce sont évidemment les premiers qui sont le plus sensibles au décor. Depuis quelques années, la crainte s'accroît de voir ce décor disparaître ou même seulement changer.

Ressentir une disparition ou une modification suppose des connaissances historiques, des appréciations esthétiques, des attaches sentimentales et c'est parce qu'elles sont atteintes ou détruites que l'on se sent menacé. En effet, on perd des références essentielles, des liens ou des relations avec son milieu et, finalement, on perd son identité.

Certains changements, naturels en quelque sorte, sont dus à l'usure, à la dégradation, à la pollution, ou peut-être à un sinistre. Ils peuvent atteindre paysage et bâtiments et nous font prendre conscience de l'écoulement du temps. Certains bâtiments sont des symboles, au sens originel du terme, des signes : Saint-Pierre, par exemple. Ils ont duré et leur existence nous rattache à une lignée. Les voir disparaître ou changer nous attriste et nous faisons tout pour les restaurer ou les conserver, les faire revivre ; car nous en sentons plus ou moins confusément le besoin : ils nous rassurent sur notre propre identité.

D'autres changements, dus à des besoins nouveaux, à la volonté de personnes privées, à la décision d'administrations, à un vote populaire, n'apparaissent pas comme naturels, comme absolument nécessaires et ils inquiètent doublement : ils touchent le présent et créent un précédent pour l'avenir. Voir disparaître ou changer paysage et bâtiments, dans ce cas-là, non seulement nous attriste mais nous angoisse : cela révèle un vide dans l'espace et une rupture dans la durée. Tant qu'un équilibre nouveau n'est pas établi, tant que de nouvelles références n'apportent pas une compensation indispensable, le désaccord avec l'environnement est évident et on ne peut plus parler d'art de vivre.

L'importance du décor ne doit donc en aucun cas être minimisée, mais la diversité et la qualité des activités qui l'animent contribuent aussi à l'art de vivre. Les uns se tournent vers le passé, uniquement : ils ont besoin de valeurs absolues, qu'ils veulent transmissibles avant tout, ils recherchent la permanence, la continuité. D'autres se tournent vers l'avenir : ils ont besoin de valeurs nouvelles, ils acceptent l'invention, le



provisoire. D'autres enfin – les plus sages et peut-être les plus heureux – recherchent et trouvent parfois un équilibre entre le passé dans lequel ils sont profondément ancrés et l'avenir vers lequel ils vont, avec espoir.

C'est pour montrer à la population genevoise la diversité et la qualité de nos activités culturelles que mes collaborateurs et moi-même avons ouvert les portes des musées, des bibliothèques, des salles de spectacles et de concerts, il y a trois ans et tous ceux qui ont participé à cette expérience ont souhaité qu'elle puisse être répétée.

Nos institutions anciennes restent actuelles par leurs recherches, leur travail, même lorsque les bâtiments qui les abritent sont trop petits, inadéquats ou en mauvais état.

Aux Conservatoire et Jardin botaniques, il ne s'agit pas de figer de Candolle dans l'enseignement extraordinairement nouveau qu'il donnait en 1813, mais d'utiliser les merveilleuses possibilités qui sont offertes en 1981, pour que la botanique continue à jouer le rôle qu'elle jouait au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Au Musée d'art et d'histoire, il s'agit non seulement de continuer à mettre en valeur notre patrimoine, mais de préparer l'accueil qu'il faudra réserver aux importantes donations qui sont d'ores et déjà annoncées. Il s'agit, dans les annexes comme dans la "maison-mère", d'utiliser les méthodes modernes de présentation, de conservation, de restauration ; d'accomplir le travail que, depuis quelques années, on reconnaît un peu partout comme essentiel : l'information et la formation du public et l'animation. C'est ainsi que les responsables du Musée des instruments anciens de musique décrochent des murs des instruments en état de marche et en jouent ; que la conservatrice du Musée d'horlogerie présente des collections de manière séduisante tout en donnant une leçon d'histoire ; que la conservatrice du Musée des sciences fait revivre les savants qui ont fait la gloire de Genève et ne les laisse pas évoquer seulement par des noms de rues ou de collèges ; que la conservatrice de l'Ariana est fière à juste titre de cette maison où l'on peut toucher des objets.

Mais il faut s'arrêter à l'Ariana, puisque le crédit important qui est demandé pour sa restauration fait l'objet d'un référendum et que cela met face à face deux conceptions. Les uns voudraient que l'on restaure le bâtiment sans rien modifier, mais sans s'opposer aux nécessaires améliorations : installation de chauffage et réparation du toit ; les autres voudraient que les travaux considérables consentis permettent l'utilisation du musée dans les meilleures conditions

possibles. N'est-ce pas raisonnable d'imaginer que la pensée du donateur ne pouvait pas être différente de ce qu'elle a été à son époque et qu'elle serait de la même générosité et de la même ouverture actuellement ? Ce n'est pas un sacrilège de "toucher" à l'Ariana pour lui éviter de devenir un mausolée et lui permettre de vivre.

## NOS MUSÉES

Le Museum d'histoire naturelle est l'un des plus modernes d'Europe et ce n'est pas seulement par la disposition des salles et l'aménagement de ses vitrines.

Le Musée d'Ethnographie n'est pas seulement ouvert au monde – dans des locaux où 3000 objets peuvent être exposés alors que les collections en comportent 40'000 – mais ses efforts et sa vocation rendent ses responsables attentifs à la transformation rapide de notre société et à la nécessité d'en garder des traces, avant que tout ait disparu de notre mémoire.

Comme la Bibliothèque d'art et d'archéologie le fait pour les arts plastiques, la Bibliothèque publique et universitaire permet d'évoquer l'histoire de l'imprimerie, de la Réforme, de l'université, du fabuleux essor des sciences que Genève a connu. Le Cabinet des Estampes supprime avec bonheur les frontières dans le temps aussi bien que dans l'espace. Quant aux Bibliothèques municipales, elles ont le souci plus quotidien de fournir à un large public des livres toujours renouvelés, ainsi que des disques. La présence des bibliobus, dans les quartiers de la ville et dans les communes qui le désirent, témoigne d'un effort de décentralisation exemplaire.

Voilà, brièvement citées, des institutions officielles de la Ville de Genève. C'est pour moi l'occasion de rendre hommage à tous ceux qui y travaillent, dans des conditions quelquefois difficiles et dans des locaux souvent trop exigus, lentement améliorés au rythme que permet l'octroi des crédits nécessaires et l'établissement de programmes, évidemment plus compliqués à élaborer qu'une construction de HLM.

Il faudrait ajouter, à ces institutions de la Ville de Genève, toutes celles des Communes, de moindre ampleur naturellement, mais qui toutes jouent un rôle irremplaçable. Les musées et les bibliothèques privés s'ouvrent ou s'ouvriront généreusement à la population. Cet apport considérable, que nous devons estimer à sa juste valeur, devrait nous inciter à exprimer notre reconnaissance aux mécènes qui permettent à notre patrimoine de s'enrichir, d'une manière plus chaleureuse que notre réserve naturelle ne nous le permet !



## LA VOCATION DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS

Une énumération ne suffit évidemment pas. Pour que ces institutions soient des lieux de références privilégiés, il importe d'évoquer l'esprit qui doit les inspirer. Je pense que la Société des Arts peut être particulièrement fière des qualités que ses membres éminents n'ont cessé de montrer et qui ont valeur d'exemples. De la Rive, de Candolle, de Saussure ? Ils ajoutaient de l'enthousiasme à la rigueur scientifique. Marc-Auguste Pictet ? Il s'efforce de mettre les connaissances à la portée du plus grand nombre. Gosse ? Il travaille à réduire la nocivité des vapeurs de mercure pour les ouvriers doreurs, dans un souci social d'améliorer les conditions de vie. C'est un même souci qui anime la Société des Arts, en 1786, dix ans après sa fondation, lorsqu'elle crée un dépôt d'or raffiné et laminé à l'usage des doreurs peu fortunés. Et toujours, la volonté de communiquer les découvertes scientifiques au public, la volonté d'améliorer l'industrie, le désir profond de lier la science pure et les applications pratiques, d'établir des relations entre savants et praticiens, se manifestent pour le bien de tous. Une illustration : le souci de perfectionner la principale industrie de l'époque a mené à la fondation de l'École d'horlogerie en 1824 et de l'École industrielle en 1830, qui n'ont été reprises par l'État que plus tard.

Bien heureusement, ce ne sont pas des qualités du bon vieux temps, disparues, que l'on se rappelle avec nostalgie. On les retrouve vivantes et naturelles, pas seulement dans les musées et les bibliothèques, mais aussi à tous les degrés de l'école et en premier lieu à l'Université, bien que l'ampleur et la diversité de ses tâches empêchent parfois de les discerner clairement. Il est d'ailleurs primordial de trouver ces qualités vivantes à l'école, car c'est là que peut s'esquisser ce qui sera plus tard la recherche d'un art de vivre.

Mais il y a d'autres activités culturelles, moins intellectuelles, plus sensibles, et qui fournissent des références essentielles dans une société technique : les spectacles et les concerts. On ne trouve que dans un passé récent, et cela paraît étonnant, la naissance de l'élan irrésistible qui porte le public actuellement vers la musique, l'opéra, le ballet. Si les relations des Genevois avec le théâtre parlé sont bien plus anciennes, elles n'ont pas été sans heurts violents, sans désaffection momentanée, sans ruptures brutales, et il semble que nous vivions maintenant une période de désaffection, précisément.

Ce n'est pas par hasard. Si, comme je le crois, l'art de vivre suppose que l'on soit en accord avec son environnement, on va essayer de fuir ce qui le remet en question plus que toute autre forme de création artistique, de rejeter le *happening*, la caricature, la volonté de déracinement.

Cela ne veut pas dire que l'environnement doit être ouaté, aseptisé et que toutes les formes de la création artistique en soient absentes. Non, mais l'art de vivre exige que l'on ait un certain recul, pour pouvoir choisir les éléments indispensables à sa formation ou à son information et l'on touche là à une difficulté tout à fait particulière à notre époque.

En effet, si l'on peut se féliciter de l'intérêt et de la passion que suscitent chez beaucoup de gens, et notamment chez les jeunes, la pratique d'un instrument de musique, le chant, l'expression théâtrale, les arts plastiques, l'artisanat et même l'écriture, sans qu'ils soient ou cherchent à devenir professionnels, on doit bien constater cependant que le plus grand nombre se contente passivement de se laisser assaillir par la masse insistante, voire encombrante, des messages audio-visuels.

Nous sommes tous soumis à un flot continu d'informations, tellement rapides et diverses, que nous n'avons ni le temps ni le recul nécessaires pour en tirer l'enrichissement ou l'épanouissement qui y sont contenus. Les médias exercent le premier pouvoir, tout simplement. Leur emprise est profonde et indéniable. Ils peuvent montrer l'événement, mais aussi le façonner, l'interrompre, le répéter à satiété et, en outre, le commenter sans réplique possible. Ils font vivre à un mètre de nous des personnages que leur rang, leur fonction ou une autre caractéristique devraient tenir éloignés de nous, pour leur bien ou pour le nôtre ! Ils peuvent faire revivre les morts, parlant et agissant et tout cela sans que nous soyons plus étonnés que nous ne l'avons été en assistant en direct au premier pas sur la lune, nous les enfants gâtés de la technique, à qui n'est rien refusé de ce qu'ils peuvent imaginer, et même davantage.

L'art de vivre demande un peu plus d'humilité.

Essayer de le pratiquer, c'est peut-être, ayant acquis par l'expérience la certitude que certaines valeurs devaient être transmises, maintenir vivant ce qu'il y a de bon, de haute qualité, de profonde signification, dans le passé et le présent pour que l'avenir soit meilleur.

N'est-ce pas la vocation de la Société des Arts ?

L.G.





## LES BESOINS DE L'INDUSTRIE EN MATIÈRE DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNELS

Par Roger BEUCHAT, Directeur de l'Office d'orientation et de formation professionnelle.



Il peut paraître étonnant, voire choquant à certains, de demander au directeur de l'Office d'orientation et de formation professionnelle de traiter semblable sujet...

Etonnant, car la définition des besoins en matière de main-d'oeuvre qualifiée, définition qui précède obligatoirement l'analyse des besoins en matière de formation et de perfectionnement professionnels, devrait émaner des milieux économiques eux-mêmes, des industries en l'occurrence, et non pas du responsable d'un service officiel.

Choquant pour d'autres, toujours à l'affût des reproches à adresser au fonctionnaire, défenseur des thèses dites "patronales" quand il insiste sur la réalité économique; trop social lorsqu'il rappelle et fait respecter les dispositions de protection de l'individu.

Et pourtant, la relève professionnelle demeure une réalité économique dont l'importance n'est contestée ni par les employeurs, ni par les salariés, et l'intégration harmonieuse dans la vie professionnelle, une intégration qui se poursuit tout au long de la carrière, reste une préoccupation majeure de l'individu; ces données alimentent les réflexions essentielles de tous ceux qui sont préoccupés par les problèmes d'orientation et de formation professionnelle, quel que soit leur niveau de responsabilité.

— Orienter, c'est d'abord aider les jeunes à choisir une profession. On ne choisit pas pour quelqu'un; on peut tout au plus l'aider à conduire intelligemment son appréciation de situation. Cette opération nécessite des bases documentaires considérables, un certain sens de la prospective, des qualités pédagogiques et psychologiques indiscutables.

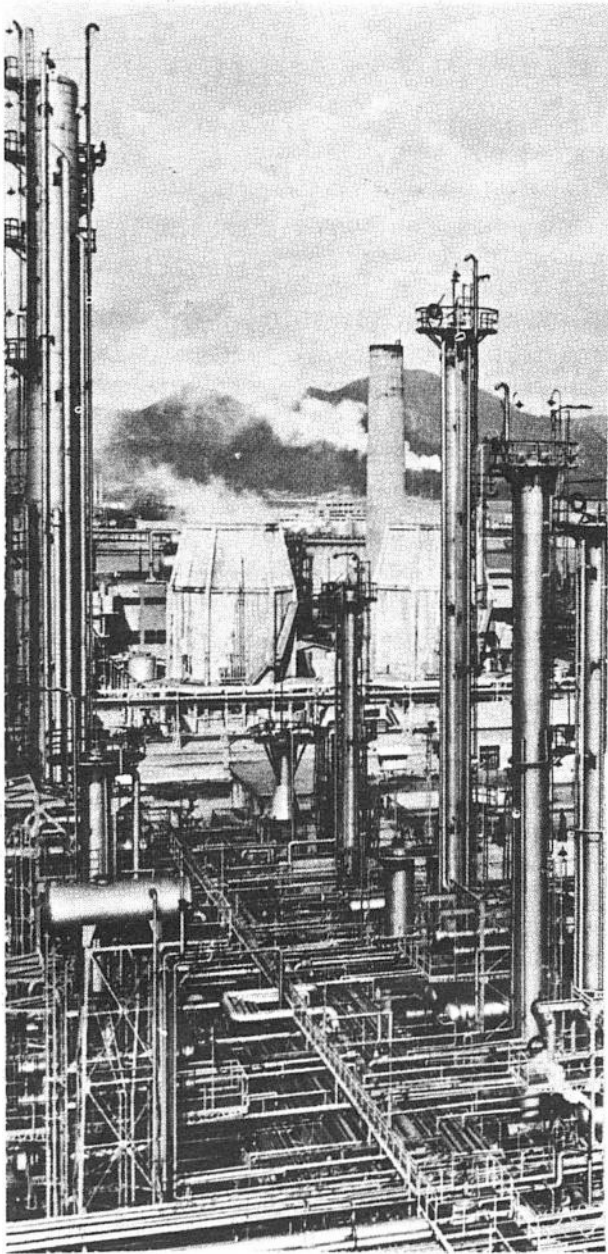
— Former, c'est, dans le cadre de notre système fédéral, contribuer à offrir aux jeunes et aux adultes le savoir, le savoir-faire et le savoir-être, indispensables à l'exercice correct de la profession apprise, lui permettre d'acquérir des outils sans lesquels il ne pourra pas construire sa carrière professionnelle, en poursuivant notamment dans la voie du perfectionnement.

— Développer le perfectionnement, c'est encourager le travailleur à consacrer du temps et de l'énergie, à enrichir ses connaissances, remettre en question les procédures acquises, tout en incitant l'entreprise qui l'emploie à le soutenir dans son effort; c'est aussi contribuer, par diverses mesures, à créer, puis à développer les structures techniques et pédagogiques indispensables, et ceci en étroite collaboration avec les milieux économiques concernés (entreprises, associations professionnelles, etc.).

L'analyse des besoins futurs des entreprises industrielles en matière de main-d'oeuvre n'est pas chose aisée; elle l'est d'autant moins pour le programme que les responsables eux-mêmes des dites entreprises sont extrêmement prudents lorsqu'on les interroge sur ce chapitre.

Précise quant aux besoins actuels, la réponse s'estompe pour le moyen terme et confine à la spéculation lorsqu'est abordé le long terme. Comment peut-on, dans ces conditions, évaluer les besoins en matière de formation pour différents types de main-d'oeuvre au cours des

Roger BEUCHAT, né en 1934 à Genève. Licencié es sc. géographiques de l'Université de Genève. Directeur de l'office d'orientation et de formation professionnelle, après avoir été instituteur dans l'enseignement primaire, maître de géographie dans l'enseignement secondaire et directeur du collège de la Golette (Cycle d'orientation).



années à venir ? Une telle évaluation est-elle réalisable ? Quel pourrait être le degré de fiabilité des projections tracées aujourd'hui ?

Au cas où l'on ne pourrait espérer dresser une carte exacte de la structure professionnelle de l'avenir, ne pourrait-on cependant pas discerner certaines tendances susceptibles d'offrir une indication raisonnable quant à l'objectif que le système de formation devra viser — qu'il doit d'ailleurs déjà viser maintenant, puisque les jeunes en formation actuellement seront les employés qualifiés de demain et certains les cadres d'après-demain ?

Cette première réflexion nous amènera à envisager le sujet sous deux angles très distincts. Il s'agira tout d'abord de bien comprendre les caractéristiques essentielles de notre industrie, ses possibilités comme ses contraintes, et d'en dégager les problèmes, notamment celui de la main-d'oeuvre ; on s'efforcera ensuite de définir avec toute la prudence et les réserves d'usage quelques tendances probables...

Il nous faudra ensuite nous interroger sur les effectifs, les aptitudes et les intérêts de la génération montante ; car c'est en réfléchissant à ces données qu'on pourra peut-être mieux comprendre, non pas tellement ce que seront les besoins de notre industrie en matière de main-d'oeuvre, mais bien plutôt ce que cette génération voudra faire de son industrie, une industrie qui ne nous appartiendra plus, mais qui lui appartiendra à elle !

Or, les employeurs et les employés de demain acquièrent déjà aujourd'hui leur formation professionnelle...

*...et si le futur avait déjà commencé ?*

R.B.

Lundi 15 juin 1981 à 20 h. 30, Salle des Abeilles, Palais de l'Athénée

LES BESOINS DE L'INDUSTRIE

EN MATIERE DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNELS

Une conférence de M. Roger BEUCHAT

Directeur de l'Office d'orientation et de formation professionnels.



## GENÈVE ET LA PROTECTION DE LA NATURE

Par Pierre WELLHAUSER, Conseiller d'Etat  
Chef du Département de l'Intérieur et de l'Agriculture.

### LE «LIVRE VERT»

A Genève, la nature n'est pas un vain mot. C'est une réalité physique, scientifique et morale. L'histoire de notre République témoigne de l'activité des hommes de science et des humanistes, dont les travaux ont contribué à une meilleure connaissance de notre environnement naturel.

L'attachement que porte la majorité de nos concitoyens au paysage genevois est un des signes de notre temps et l'homme ressent plus que jamais sa dépendance à l'endroit de la nature, de ses sites. Ce besoin de retour aux sources, de contact, lui permet de renouer avec son créateur, de rechercher une communion qui s'exprime comme un besoin de retrouver la liberté.

Mais l'espace naturel genevois devient l'enjeu d'intérêts contradictoires. Le monde urbain, dans une société développée, l'investit pour ses loisirs : résidences secondaires, camping, promenades, pistes cavalières, pêche, exercices motorisés, etc. Ces phénomènes, s'ils ne sont pas maîtrisés, bouleversent les fonctions écologiques et paysagères de l'espace naturel pris dans son sens large.



P. Well

A Genève, les autorités se sont préoccupées depuis longtemps de la protection du milieu naturel et du paysage. La loi cantonale sur la protection des monuments, de la nature et des sites de 1976 constitue une excellente base législative à ce sujet et les efforts déployés par le service des forêts, de la faune et de la protection de la nature attestent de la volonté de sauvegarde et de protection.

Mais si l'on tient à protéger la nature et conserver ce patrimoine des atteintes d'une civilisation qui se veut progressiste et exponentielle, il est urgent de redéfinir les objectifs de cette protection et les moyens que la collectivité devra lui donner pour assurer l'accomplissement de sa mission.

Il est clair que, dans le cadre de cette action, il faut de la mesure. Une sauvegarde forcenée serait aussi erronée qu'une licence totale accordée

D





*Les illustrations qui encadrent cet article sont empruntées à la magnifique brochure publiée par Roth & Sauter S.A., Denges-Lausanne, sous la direction de Daniel Grosclaude, pour le 100e Anniversaire de la Fédération des Sociétés d'Agriculture de la Suisse Romande, 1881-1981, dont la Classe de l'Agriculture et de l'Art de Vivre de la Société des Arts de Genève est membre. Nos plus vives félicitations !*

dée aux exigences de notre civilisation. C'est l'objectif que s'est fixé le département de l'intérieur et de l'agriculture en développant un programme décennal.

Son but ne conduit pas à la conservation en excluant toute évolution. Il s'est obligé, avec le concours des communes genevoises et des associations intéressées, à répertorier l'ensemble des moyens d'intervention et d'en renforcer la capacité de résister.

Traduites dans la réalité physique à venir, les conclusions forment une panoplie de directives qui fixent les orientations fondamentales d'aménagement, de conservation et de protection de

l'espace naturel genevois, de sa flore et de sa faune, mesures particulières qui auront des effets généraux sur l'environnement.

L'accueil qui sera réservé à cette étude, l'appui que lui apporteront les autorités cantonales, communales et l'ensemble de nos concitoyens soucieux de la sauvegarde et de la protection de nos sites naturels, de la mise en valeur de nos forêts, permettront de conduire des réalisations propices au maintien de périmètres sensibles et à la vie de ceux-ci. Elles confirmeront cette réflexion de C.-F. Ramuz : "Ce qu'il y a de beau dans la vie et dans toute espèce de vie, c'est la continuité".

Pierre WELLHAUSER  
Conseiller d'Etat

Lundi 18 mai 1981, Salle des Abeilles, Palais de l'Athénée, à 20 h. 30

Conférence de M. P i e r r e W E L L H A U S E R,  
Conseiller d'Etat, président du Département de l'Intérieur et Agriculture :

GENÈVE ET LA PRÉSERVATION DE LA NATURE

Le "Livre Vert" du Département.

Entrée libre, Invitez vos amis!



## LES MASS MEDIA VOLENT TOUJOURS PLUS BAS

par Paul A. LADAME

*Nous avons examiné dans le précédent numéro la situation des mass media dans les deux pôles du monde actuel : L'URSS et les Etats-Unis d'Amérique. En étudiant l'usage que la télévision américaine a fait de la prise des otages par les "étudiants" iraniens, nous avons constaté que le pouvoir de l'argent a tué non seulement la morale et l'intelligence, mais le civisme lui-même, sous prétexte de liberté de la presse. Celle-ci semble avoir bon dos.*

En vérité, il n'y a jamais de liberté absolue de la presse. Quand celle-ci n'est pas étouffée par la censure de la police d'Etat, et l'information remplacée par la désinformation, elle doit être tempérée par l'auto-censure des producteurs des informations eux-mêmes. C'est cela, très exactement, que signifie le lapidaire article 55 de la Constitution suisse : "La liberté de la presse est garantie". Elle est garantie face à l'Etat, qui lui donne la garantie de ne pas déchaîner Anastasie, la censure aux grands ciseaux. Mais, pour mériter cette confiance, la presse doit se contrôler elle-même. Telle est sa responsabilité, complémentaire de sa liberté. Que l'on revoie, à ce sujet, notre tableau cyclothymique.

Il est certain qu'aux Etats-Unis, au lendemain du Watergate, une certaine ivresse du pouvoir est montée à la tête des grands manitous des mass media. Ils s'arrogent la liberté de publier n'importe quoi, quelles qu'en soient les conséquences, pourvu que ça se vende. Il n'y a plus de devoirs, plus de responsabilités, plus de freins, plus d'auto-censure. Pourtant, dès l'instant où ils ont appris la séquestration des diplomates américains à Téhéran, leur réflexe de responsabilité aurait dû jouer. Ils savent parfaitement que la seule façon, pour les media, de contrer le terrorisme, est le *black out* de toute les nouvelles le concernant. Les diplomates, en poste à Téhéran au moment de la révolution islamique, devaient être considérés comme des soldats du front. Ils avaient le droit d'attendre que l'arrière soit solidaire. Or l'arrière a été pourri par les mass media, qui ont fait le jeu des barbares, en démoralisant et les otages, et leurs familles, et l'opinion publique. Alors que leur devoir était de maintenir la force morale, la dignité, de leur pays et de se

## POURQUOI? (VII)

refuser à prêter la main à son humiliation. En esquivant leurs responsabilités, pour ne pas manquer des ventes alléchantes, des tirages et des *ratings* presque aussi dodus que du temps du Watergate, ils se sont fait les complices des "barbares". Ils ont contribué à faire souffrir pendant 444 jours les otages et leurs familles et ils ont porté un préjudice certain à leur propre pays. C'est beaucoup, sous prétexte de sacrosainte "liberté de la presse". Et le *happy end* du 20 janvier, avec le triomphe du nouveau Président, alors que Carter était contraint de boire la coupe amère jusqu'à la lie, n'a rien changé au fait fondamental : les mass media américains semblent avoir perdu l'admirable civisme du temps qui a suivi Pearl Harbour.

### ANARCHIE AMERICAINE ?

Enivrés par Mammon, ils semblent avoir sombré dans l'anarchie. Une vigoureuse polémique s'est élevée, à ce sujet, aux Etats-Unis, une partie de l'opinion publique prenant à partie les media et, surtout, la télévision, dont l'indiscrétion et le manque de tact ont choqué un très grand nombre de citoyens. Une prise de conscience des responsables s'impose. Mais ont-ils encore une conscience ?

J'ai été peiné de constater, lors de ma dernière visite à New York, la dégradation qui s'était produite en vingt ans. Et, surtout, j'ai été horrifié à la lecture des études et des livres publiés sur les mass media au cours des der-

#### VACCIN CONTRE LA MÉDIOCRATIE

*"Ce n'est qu'à condition de se garder hors de toute structure ou de tout médium qu'il est possible d'en deviner les principes et les lignes de force. Car tous les media ont ce pouvoir d'imposer à quiconque n'est pas sur ses gardes les postulats sur lesquels ils reposent. L'art de dominer et de prédire consiste à éviter cet état inconscient de transe narcissique. Le plus important est, avant tout, de savoir, tout simplement, que le charme peut opérer au premier contact, comme les premières mesures d'une mélodie. "*

Marshall McLuhan



nières années. MacLuhan n'a pas tort : "message" est devenu "massage". La Matière (la technique permettant de faire beaucoup d'argent) a tué l'Esprit. Il m'a donc paru indispensable de montrer, à des Européens souvent moins avertis de ces problèmes que je ne le suis, à quoi peut conduire une liberté sans frein, sans contre-partie de responsabilité. Sur notre "Tableau cyclothymique", on voit bien que la communication, utile pour l'information du citoyen, se situe à l'intérieur des deux zones marginales. Liberté et sécurité se tiennent à peu près la balance. La responsabilité s'exerce par une auto-censure librement consentie qui, en vérité, va de soi. Elle n'est, au fond, qu'une forme de politesse à l'égard de son prochain ; une forme de loyauté à l'égard de son pays, de sa civilisation. Au-delà de ces zones marginales, nous avons, dans un sens, une recherche toujours plus grande de la sécurité, manifestée par une censure toujours plus tâtilonne, plus implacable, qui pour finir étouffera toute recherche de la vérité et la remplacera par la propagande, par la désinformation. Dans l'autre sens, nous avons une liberté toujours plus grande, mais de moins en moins responsable. Elle apportera certes, pour les moins scrupuleux, des profits toujours plus grands, mais aussi une anarchie finalement suicidaire pour le pays lui-même.

Peut-on espérer que l'élection du président Reagan changera quelque chose à cette déplorable situation ? On peut toujours espérer. Mais, en attendant, il faut, en Europe, en Suisse, bien voir les choses en face, telles qu'elles sont chez les deux super-grands. Et tout faire pour n'en imiter ni l'un ni l'autre dans ses excès.

#### LA "GUERRE FROIDE"

*" Ce que les Français appelaient, il y a vingt-cinq ans, "la guerre des nerfs", s'appelle aujourd'hui " la guerre froide" . Il s'agit véritablement d'une guerre électronique, menée à coups d'informations et d'images et beaucoup plus grave et obsessionnelle que les anciennes guerres chaudes avec toute leur ferraille industrielle."*

Marshall McLUHAN.

#### UNE VOCATION EUROPEENNE ?

Est-ce à dire que l'Europe a une vocation propre ? Et d'abord, y a-t-il une Europe, autrement qu'en construction artificielle de l'esprit ? Il n'est pas question ici de vaticiner sur la décevante évolution de l'idée européenne au cours des sept ou huit ans qui ont suivi la Deuxième guerre mondiale. Le fait est que, si le Plan Marshall a sauvé l'Europe de la ruine économique, le Kominform a réussi à en empêcher l'union politique. Après la conquête, sans coup férir, d'un tiers de l'Europe à Yalta — division verticale du petit cap de l'Asie — c'est à la division horizontale, par la "lutte des classes" que se sont attaqués les experts en "guerre froide" du Kremlin. Et, comme toujours, c'est aux mass media, d'abord, qu'ils ont voué leur sollicitude, avant de passer aux syndicats ouvriers, puis à l'éducation. Dans toutes les télévisions, dans toutes les radios, dans tous les journaux, dans toutes les administrations en contact avec le public, les agents de Moscou, patiemment, se sont infiltrés, se sont renforcés, pour distiller leur propagande, leur agitation, leur sabotage, leur subversion. Dès le début, ils se sont efforcés de neutraliser, puis d'écarter, ceux qui n'étaient pas dupes de leurs stratagèmes. Souvent ils y ont réussi. Car ils sont des professionnels et ils ont à faire à des amateurs. Il faut ici débusquer un tenace malentendu : l'image du Bolchévick partant à l'assaut d'un studio de radio, un couteau entre les dents et un cocktail Molotoff à la main, est évidemment fautive. Elle a été imposée par les communistes eux-mêmes, pour tourner en dérision leurs adversaires. En réalité, s'il y a bien, ici ou là, des membres de l'appareil installés dans un studio, ou une régie, ou une rédaction, le fait est plutôt rare. C'est du dehors que ces professionnels manipulent leurs sympathisants, ou même, plus simplement, des naïfs, dans le sens de la "ligne" voulue par le responsable de telle ou telle action. Depuis trente ans, partout en Europe occidentale, on entend des citoyens s'inquiéter : "notre radio, notre télévision, notre journal, est un repaire de communistes". Ce qui est faux, au sens strict, car ceux qu'ils visent ont généralement dans la poche la carte d'un autre parti politique. Ils poussent des cris d'orfraie, et se disent insultés, si on les accuse. Alors, même si c'est parfaitement vrai au sens large, sociologique, les accusateurs sont déboutés. Quand ils ne sont pas à leur tour accusés d'être des fascistes, des nazis. Le procédé a été fort bien décrit par Jean-François Revel dans





“La Nouvelle Censure”. C’est “une malhonnêteté qui se préoccupe uniquement de ne pas paraître comme telle. Elle prend le visage de l’objectivité pour fausser à la fois l’information et les idées.”. C’est un autre mot, si l’on veut, pour le terme “désinformation”, d’origine soviétique, que l’Occident semble avoir découvert depuis quelque temps, en même temps qu’il se mettait à douter de la “détente” et s’inquiétait d’un “retour de la guerre froide”, comme si celle-ci avait jamais cessé. Pourtant, en 1953 déjà, le *Dictionnaire encyclopédique* écrivait : “Désinformation : information notoirement fautive ; procédé, moyen largement utilisé par la presse, la radio et les différents organes de propagande bourgeoise dans le but d’induire l’opinion publique en erreur, de calomnier les partisans de la paix, de la démocratie et du socialisme, de promouvoir la politique d’agression de l’impérialisme.” Si l’on se souvient de l’explication donnée par Alain Besençon dans notre dernier numéro, il est évident que cette définition soviétique de la désinformation est elle-même de la désinformation.

### DE LA CENSURE

Comment lutter contre une telle action nocive ? Par la censure ? Il est clair que, dans un pays respectant tant soit peu les libertés individuelles, la censure est impossible. Tout au moins la censure officielle, préventive. Nous n’avons pas résisté au plaisir de publier, en page de couverture, un portrait d’“Anastasia”, da-



Marshall McLuhan.



-Comment? Pas de censure ?

A la demande du Président Wilson, la presse, pour la première fois dans l’histoire, n’est plus censurée (PUNCH).

tant d’il y a un siècle et demi. En fait, cette censure-là a disparu, car elle est inapplicable en régime de liberté. A sa place, il y a la “Néo-censure” dont parle Revel; il y a aussi, il devrait y avoir, ce que l’on peut appeler, péjorativement, auto-censure, et que je préfère qualifier de sens de la responsabilité.

Cependant, s’il est relativement aisé pour le rédacteur d’un journal imprimé d’exercer cette responsabilité, en faisant appel à son expérience, à ses connaissances, à ses archives, c’est beaucoup plus difficile dans le cadre d’un médium électronique, comme l’a fort bien vu Marshall McLuhan. “Les politologues, dit-il, ont toujours été inconscients des effets des media, tout simplement parce que personne n’a accepté d’étudier les effets, sur les individus et la société, de ces media, en faisant abstraction de leur contenu.” Voilà pourquoi : “D’une manière typique, l’incompréhension de la nature même du médium a rendu futiles toutes les mesures restrictives. Il en a toujours été ainsi et l’exemple de la censure gouvernementale de la presse et du cinéma est l’un des plus notoires. Même si le véritable message est le médium



*lui-même, la censure dépasse toujours la programmation. Les restrictions visent toujours le "contenu", qui est toujours un autre medium. Le contenu de la presse, c'est le compte rendu littéraire, tout comme celui du livre est la parole et celui du cinéma le roman."*

## L'ANALYSE DE McLUHAN

Un medium qui en contient un autre, cela fait penser aux fameuses poupées russes qui s'emboîtent l'une dans l'autre. Qu'est-ce que cela veut dire au juste ? La clé de la philosophie de McLuhan se trouve dans sa réponse : *"Notre attitude traditionnelle devant les media, qui consiste à dire qu'ils valent ce que nous en faisons, est l'attitude typique de torpeur des retardés technologiques que nous sommes. Le "contenu" d'un medium, en effet, peut être comparé au savoureux morceau de bifteck que le cambrioleur offre au chien de garde de l'esprit pour endormir son attention. L'effet du medium est puissant et intense parce qu'on lui donne un autre medium comme "contenu". Le contenu d'un film est un roman, une pièce, un*

*opéra. Et l'effet du film n'a rien à voir avec son contenu. Le "contenu" de l'imprimé, ou d'un écrit, est la parole. Or, le lecteur ne prête à peu près aucune attention à l'imprimé ou à la parole."*

Marshall McLuhan, il ne faut pas l'oublier, est venu à l'étude des mass media par celle de la littérature et de la sémantique, qui consiste, précisément, à découvrir la signification, le contenu, des mots. Il n'a rien inventé. Depuis longtemps, les chaires de communication, d'information, de mass media des universités américaines s'étaient penchées sur le phénomène du "signal subliminal", qui est perçu inconsciemment. Ce signal est à la base même de la manipulation, qui consiste, rappelons-le, à faire agir des gens dans un but qu'ils ignorent. Cet art de la manipulation, que les stratèges de la "Desinformatsija" du Kremlin manient en virtuoses, est lui-même basé sur la connaissance approfondie des réflexes conditionnés d'Ivan Pavlov. McLuhan, simplement a formulé les mêmes vérités, mais d'une façon différente. *"La technologie de l'électricité est dans nos murs, dit-il, et nous sommes sourds, muets, aveugles et inconscients face à sa collision avec la technologie gutenbergiennne, par et sur laquelle s'est construit le way of life des (Occidentaux). Il ne sert cependant à rien de proposer une stratégie défensive, tant qu'on n'a pas encore reconnu l'existence des dangers (...) Une société façonnée par un nombre limité de produits dont elle dépend, en fait son ciment social (...) Le coton et le pétrole, comme la radio et la télévision, deviennent une servitude de la vie psychique de la communauté (...) Une fois que nous avons cédé nos sens et notre système nerveux aux manipulateurs, prêts à profiter du bail qu'ils ont sur nos yeux, nos oreilles et nos nerfs, il ne nous reste vraiment aucun droit. Louer nos yeux, nos oreilles, nos nerfs à une société commerciale, c'est céder le langage ou donner l'atmosphère terrestre à un monopole privé."*

### LIMITES DE LA DÉSINFORMATION

*"En URSS, l'Histoire et la mémoire ayant été nationalisées au même titre que les mass media, la "désinformation est, finalement, l'unique technique d'information. Seules les radios étrangères constituent une autre source d'information. (...) Néanmoins, il serait faux de croire que les nouvelles qui filtrent ainsi en URSS par les ondes, auxquelles s'ajoutent les livres et les journaux importés clandestinement, suffisent à mettre en échec la désinformation. On recueille aujourd'hui les fruits de dizaines d'années de conditionnement de l'opinion publique : les stéréotypes "Patrie" et "Anti-patrie" opposant l'URSS (magnanime et pacifique) à l'Occident (ingrat) ou la "démocratie" (véritable-socialiste) à l'"anti-démocratie" (bourgeoise-pourrie) sont solidement ancrés dans la conscience collective."*

Michel HELLER

(Politique internationale, No 10)

En somme, McLuhan dénonce l'incroyable inertie de l'esprit humain qui, alors même qu'il répète que les choses ont évolué, reste empêtré dans les préjugés ancestraux. C'est ainsi que nous savons tous, au moins depuis Copernic, que c'est la terre qui tourne autour du soleil et non le contraire. Nous persistons néanmoins à parler chaque jour du "lever du soleil" et du "coucher du soleil". La mode veut que l'on évoque à tout bout de champ "l'évolution rapide" des choses, le modernisme, la "nouvelle philosophie", le "néo-ceci" ou "néo-cela". Mais ce ne sont là que des changements d'apparence



extérieure, comme les cheveux longs ou les cheveux courts, la mini-jupe ou les talons à aiguilles. Le fond ne bouge que très lentement. Nous sommes à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, en plein dans la révolution de la communication électronique. Mais notre mentalité n'a pas encore digéré les conséquences d'une autre révolution, datant du XV<sup>e</sup> siècle : l'invention des lettres mobiles de l'imprimerie par Gutenberg. C'est être "dans le vent" que de prétendre qu'un "fossé" sépare aujourd'hui les parents et leurs enfants. Mais ces deux générations contemporaines sont ensemble empêtrées dans les préjugés d'il y a six siècles, dont vingt-cinq générations d'être humains n'ont pas réussi à se débarrasser.

C'est cela, et rien d'autre, que veut dire McLuhan : *"Est-il possible de s'immuniser contre l'action subliminale d'un nouveau medium comme la télévision ? On a longtemps cru que l'inflexible réprobation d'un obscurantisme bovin constituait une protection adéquate contre toutes les nouvelles formes d'expériences. Pour résister à la télévision, il faut l'antidote de media apparentés, comme l'imprimé."*

Après ce tour d'horizon, à la fois pragmatique et théorique, du problème des mass media, tel qu'il confronte actuellement notre civilisation occidentale, il nous a paru intéressant de conclure par une note spécifiquement suisse : une interview du professeur Leo Schürmann, nouveau patron de la Société Suisse de Radiodiffusion et Télévision. Notre petit pays, en effet, est un microcosme fort valable pour se représenter l'Europe, ce que pourrait être l'Europe, dans son ensemble.

#### LA POLITIQUE DE LA S.S.R.

Pour être sûr de ne pas trahir les vues de M. Schürmann, nous avons non seulement été le trouver à Berne, mais nous lui avons soumis, longtemps à l'avance, un questionnaire détaillé, que le nouveau Directeur général (D.G. dans cette interview) a eu tout le loisir de méditer et de discuter avec ses conseillers avant de répondre, lui aussi par écrit. Il n'est certes pas possible de reproduire ici toutes les questions posées par "Athénée" (A. dans cette interview). Les plus importantes, à notre point de vue, sont celles relatives au rôle que pourrait être appelé à jouer, d'un instant à l'autre, le monopole des mass media électriques suisses face à une agression totalitaire caractérisée contre notre pays. Comme point de départ de ce questionnaire, nous avons cité quelques extraits d'une analyse



Prof. Leo SCHURMANN

publiée le 30 décembre 1980 par la "Neue Zürcher Zeitung", au moment de l'entrée en fonctions du nouveau patron de la S.S.R. :

*"Au cours des quelques années qu'il pourra passer à la tête de la SSR, Léo Schürmann devra prouver son efficacité (...) en s'efforçant de rétablir, avec l'aide de la plus haute autorité, un équilibre (gravement compromis) p.ex. à la télévision Suisse alémanique, entre l'argent dépensé et les résultats obtenus, non seulement sur le plan des finances, mais celui de la production, du personnel et, naturellement, de la qualité.*

*"Il serait en outre bon que M. Schürmann se rende compte de la chute verticale de la crédibilité de la télévision, dans des couches très larges du peuple suisse. Celui qui se rappelle à quel point, dans les années 30 à 50, les "dernières nouvelles" (encore rédigées par l'ATS) et leur analyse, leur commentaire, ont renforcé la volonté de résistance du peuple suisse face à la menace du totalitarisme, ne peut s'empêcher de songer avec angoisse (...) à la situation avec laquelle serait aujourd'hui confronté le peuple suisse, doté d'un tel monopole des mass media électriques, s'il devait faire face, ce qui est hélas toujours possible, à une nouvelle épreuve de force morale, mettant en cause sa volonté de résistance".*

A. : Cette analyse correspond-elle à la réalité, telle que vous la voyez ? Sinon, en quoi voulez-vous la corriger ?

D.G. : Je sais que je m'adresse, par votre publication, à un public de haute culture et de très ancienne tradition libérale, qui a donné à Genève et à la Suisse des hommes de responsa-





bilité. De tels hommes n'entrent pas dans l'avenir, comme le Mahomet de Dante, avec la tête tournée vers le passé. Dans l'hypothèse pessimiste d'un futur conflit, nous devons retenir deux choses : 1) on n'a jamais gagné une guerre avec les souvenirs de la précédente ; 2) on ne peut pas créer en temps de paix les conditions psychologiques de l'"union sacrée", telle que nous l'avons connue pendant la dernière guerre. Ce qui compte, c'est de sauvegarder des valeurs permanentes et, parmi ces valeurs, il y en a une qui caractérise notre démocratie suisse : c'est la participation directe du citoyen dans les affaires publiques.

Puisque vous citez la *Nouvelle Gazette de Zurich*, j'attire à mon tour votre attention sur une étude récente ("Politique des medias : l'Objectivité est-elle impossible ?") publiée le 28 mars dernier dans ce journal :

*"L'obligation de respecter le postulat d'objectivité ne signifie pas que les collaborateurs du programme ne doivent avoir aucune idée préconçue, car sinon ils ne pourraient aborder la réalité. Le postulat d'objectivité demande seulement que les idées préconçues – consciemment et si possible inconsciemment – ne déforment pas la réalité. (...) L'objectivité requiert que les opinions puissent toujours être corrigées par l'expérience. C'est une invitation au scepticisme, et pas seulement à l'égard de points de vue "déviant" ou nouveaux, mais aussi à l'égard de points de vue établis ou qui tendent à consolider l'état de fait établi. Il s'agit de prendre conscience de la liberté de recherche et de pensée, et de surmonter la paresse de la réflexion".*

C'est dans ce sens que nos directives demandent à nos programmes de tendre à la formation du sens critique du citoyen. Si nous parlons de la menace du totalitarisme, nous devons bien voir que le point commun de tous les totalitarismes est précisément de ne pas tolérer l'exercice du sens critique.

A. : Avez-vous l'impression, pour ne pas dire la certitude, que notre Gouvernement partage l'opinion exprimée par la N.Z.Z. et se rend compte de la dégradation de la crédibilité des informations diffusées par la SSR depuis une trentaine d'années ? En lisant la presse suisse, au cours des trois dernières années, on a l'impression que la confiance ne régnait pas entre votre prédécesseur et le chef du Département concédant la Concession. On peut même lire des titres de journaux parlant de "polémique" entre MM. Ritschard et Molo. Cette confiance est-elle aujourd'hui rétablie et que ferez-vous pour la renforcer ?

D.G. : Je ne pense pas que le Conseil fédéral mesure sur trente ans la crédibilité de la SSR. Il est certainement préoccupé de la dégradation des relations de la SSR avec une partie de son public, particulièrement en Suisse alémanique où les controverses ont pris un tour particulièrement aigu. Quant aux rapports personnels entre M. Ritschard et M. Molo, c'est une simplification excessive que de faire incarner ainsi les problèmes institutionnels par des personnes.

A. : Quelle est, selon vous, la principale cause du "grave déséquilibre" constaté dans tous les domaines de ce service public des mass media électriques ?

D.G. Je ne suis pas sûr que le déséquilibre soit "grave", comme vous le dites. La réalité veut que les mass media, en posant les questions qui mettent en cause les points de vue établis, dérangent les partisans de la tradition et de la stabilité. Je suis moi-même sincèrement attaché aux valeurs traditionnelles qui ont permis la survie de notre pays et qui ont donné un sens à notre politique nationale à travers toutes les crises de l'Histoire. Mais je ne crois pas que l'on consolide une tradition en faisant taire ceux qui se posent des questions. Il faut au contraire répondre à leurs questions. Et nous devons admettre que ce n'est pas toujours facile.

A. : Permettez-moi de vous demander de préciser votre pensée. Car je suis certain que le redressement de la crédibilité, que la N.Z.Z. souhaite, sans trop y croire, dépend avant tout de votre conception personnelle, c'est-à-dire de l'interprétation que vous donnez, vous citoyen suisse, aux fameuses directives octroyées à la SSR par l'autorité concédante. Votre conception est-elle plutôt prudente, voire neutraliste, comme l'a été celle de M. Bezençon, ou plutôt empreinte de civisme actif, d'esprit de "geistige Landesverteidigung" (de défense nationale psychologique) comme l'a été celle de M. Rodolphe de Reding ?

D.G. : Encore une fois, vos références datent d'une génération. Je tiens en effet à améliorer l'image de la SSR. Nous n'y parviendrons pas en faisant taire les gens qui posent des questions et qui dérangent. Nous y parviendrons en améliorant la qualité professionnelle de leur travail. Je suis très frappé par le fait que les incidents, ou les accidents, qui portent atteinte à la réputation de la SSR sont dus plus souvent à des gens naïfs, maladroits ou incompetents, que mal intentionnés. Pour moi l'amélioration de la formation professionnelle est une priorité.

*Suite et fin au prochain numéro.*



# WOODROW WILSON

## LA SUISSE

## ET GENÈVE

par William E. RAPPARD

⑥



*William E. Rappard, le 20 novembre 1918, obtient enfin la longue audience du Président des Etats-Unis Woodrow Wilson qui devait être le couronnement de sa mission à Washington. Sa première impression : "aussi bien portant que l'an dernier, mais plus gai et encore plus ouvert". La conversation qui se déroule est d'une "franchise extraordinaire", particulièrement en ce qui concerne la rivalité entre les Alliés. Rappard harcèle son ancien collègue universitaire, à propos de la participation de la Suisse à la Société des Nations, tout en préservant sa politique de neutralité, à propos du rôle de l'opinion publique, qu'ils estiment tous les deux d'une importance décisive. Rappard "insiste sur le rôle de l'opinion publique, qui le rend (Wilson) tout-puissant et lui permet de passer par-dessus la tête des gouvernements alliés." De retour en Suisse, Rappard fit rapport au Conseil fédéral, qui se hâta de l'envoyer à la Conférence de Paris, qui s'ouvrait en janvier 1919. Il resta de janvier à mai dans la capitale française et eut deux entrevues encore avec le Président Wilson. C'est alors que la question de Genève, siège de la Société des Nations, devient brûlante et que Woodrow Wilson jette tout son prestige en faveur de cette proposition, qui obtient 12 voix contre 6 à la Commission de la Ligue, le 10 avril 1919. Reste la séance plénière de clôture.*

Vers la fin de la Conférence de la Paix et même après, tous nos efforts tendirent donc à obtenir des Puissances alliées une déclaration à ce sujet dont il serait possible de faire état devant l'opinion helvétique. Si je mentionne ici cette très difficile, délicate et complexe matière, ce n'est pas pour l'exposer ni pour rappeler les innombrables propositions et démarches auxquelles elle donna lieu. C'est uniquement pour rendre quelque peu compréhensible le lapidaire et hâtif extrait suivant de mon journal :

Le 28 avril 1919, à 11 heures du matin, je notai, en sortant de chez Wilson, chez les Anglais :

Très cordial. « We seem to find it difficult to meet each other. » J'expose impossibilité vote. Il comprend. Parfaitement d'accord avec neutralité militaire. Admet sans même discuter. Ne se rappelait pas que neutres ne pouvaient accepter avec réserve. Contre déclaration publique, car les jalousies au sujet siège plus vives qu'il n'avait pensé. Même si Français se taisent, « Hymans is a real volcano ». Croit que « it is not stretching article 21 a bit to make it include Swiss neutrality ». Avait lu notre mémoire avec beaucoup de soin et parfaitement adopté conclusions. Croit que si silence aujourd'hui et accession avec mention article 21 (pas une réserve), ça marchera parfaitement bien, si les Anglais et les U.S. sont acquis. J'ajoute : « The Italians also, if they come back. » Il dit : « If they come back. »

Sur Ador, dit d'abord qu'il doit dire chose clairement à Clemenceau. Après objection de ma part au sujet danger lever lièvre, il dit : « Peut-être pas. » Il faudra suivre la conversation de près. Wilson : « I

didn't realize the fury of the jealousies the matter of the seat would arouse. Time must heal the wounds of war. »

En le quittant je renouvelle remerciements pour réception et je salue en lui « the saviour of Switzerland ». Il me répond qu'il a toujours eu « a very warm affection » pour notre pays.

Donc bon sur le fond mais objection sur forme.

Il a l'air soucieux mais extrêmement bien disposé. Comprend déception belge. « D'autant plus qu'on n'a pas été juste envers eux au point de vue des indemnités. Les Français n'ont pas compris au Quai d'Orsay. Ne songent qu'à assurance mutuelle. »

4 h. 30, Quai d'Orsay, pendant la séance de la Conférence plénière.

Après Wilson je cherche en vain à trouver Cecil au Majestic et à l'Astoria. Je vois Barnes qui m'engage à aller à Londres pour deux jours. Grove qui me dit qu'il peut me remettre un exemplaire projet Rhin.

A l'hôtel je trouve Ador. Confère avec lui, Huber et Dunant. Il comprend à merveille la situation. Nous déjeunons ensemble. Puis avec Dunant et ambassadeur Dutasta et Boissier chez Clemenceau. Il est pour Genève et estime maintien statut international Suisse va de soi sous article 21.

Italiens pas raisonnables, etc. Stabilité sociale France.

Par Ador et Dutasta, Boissier et moi nous arrivons ici.

Hymans ne cache pas profonde déception Bruxelles et Belgique. Mais salue avènement Société des Nations par sentiment solidarité internationale. Japonais protestent mais s'inclinent. Je compte envoyer dépêche à Genève.

Dans les paroles Hymans il y a allusion indirecte à question neutralité. A l'entrée du Quai d'Orsay j'attrape Wilson et House pour leur dire que Clemenceau est d'accord avec interprétation. En ouvrant séance Wilson ne fait que mentionner changements sans défense spéciale.



J'arrête ici les extraits, tirés de mon journal de 1917 à 1919, sur le Président Wilson. Ils auront suffi, j'aime à le croire, pour atteindre le double but que je m'étais proposé lorsque je résolus de les publier ici. D'une part, par leur nature extrêmement fruste et surtout par la franchise des entretiens dont ces extraits rendent compte, ils auront peut-être jeté sur la personne du Président américain une lumière crue assez différente de celle que l'on doit aux historiens et aux biographes plus conventionnels ou moins indiscrets. Et, d'autre part, ils n'auront pas manqué de montrer la très grande part qui revient à la délégation américaine, et surtout à Wilson lui-même, dans le choix d'une ville suisse comme siège de la Société des Nations.

Cette part devait même devenir tout à fait personnelle et décisive plus d'un an après. Voici dans quelles circonstances.

#### WILSON ET LA VENUE A GENÈVE DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS APRÈS LA CONFÉRENCE DE LA PAIX

Après la fin de la Conférence de la Paix, alors qu'il était devenu évident que les Etats-Unis demeuraient, hélas, étrangers à la Société des Nations, et alors que le Président Wilson était déjà couché sur le lit de maladie dont il ne devait plus se relever, il prit une dernière décision qui rendait certaines la venue à Genève du Secrétariat de la Société des Nations et la fixation définitive de son siège en Suisse.

Il avait été prévu à l'article 5 du Pacte que :

La première réunion de l'Assemblée et la première réunion du Conseil auront lieu sur la convocation du Président des Etats-Unis.

Le 19 mai 1920, le Conseil de la Société des Nations, réuni à Rome pour sa cinquième session, le pria de convoquer cette première Assemblée à Bruxelles, alors que le Secrétariat était encore provisoirement fixé à Londres. En l'absence des Etats-Unis, la Société des Nations était devenue une affaire essentiellement franco-britannique. Or, des éléments moins bien disposés envers la Suisse dans certaines chancelleries nationales et dans le Secrétariat général crurent l'occasion bonne pour renverser la décision prise à Paris, contre leurs vœux, en faveur de Genève. Mais le Président des Etats-Unis, quoique alité et devenu, par la volonté de son Sénat, presque étranger à la Société des Nations, demeura fidèle à la Suisse et à Genève. Malgré le vœu contraire du Conseil unanime il signa, le 17 juillet 1920, une dépêche ainsi conçue :

A la demande du Conseil de la Société des Nations que je convoque l'Assemblée de la Société des Nations, j'ai l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 du Pacte de la Société des Nations, de convoquer l'Assemblée de la Société dans la ville de Genève, siège de la Société des Nations, pour le 15 novembre 1920, à 11 heures.

Il est bien rare que des documents incontestables permettent à l'historien de fixer aussi clairement un fait précis. C'est donc à Wilson seul que la Suisse neutre doit en définitive l'honneur d'être devenue le siège de la Société des Nations.

Ce curieux épilogue à l'histoire de la venue en Suisse de la Société des Nations est demeuré jusqu'à ce jour enveloppé de quelque mystère. Si je suis en mesure de dissiper ce mystère aujourd'hui, c'est à M. Breycha-Vauthier, bibliothécaire des Nations Unies à Genève et, en cette qualité, gardien des archives de la défunte Société des Nations, que je le dois. C'est lui qui, ayant assisté à la conférence qu'on vient de lire, a bien voulu me faire connaître les papiers inédits du Secrétariat de la Société relatifs à cet ultime épisode de la lutte pour et contre le choix de Genève.

Je consultai ces papiers, vieux de près de quarante ans, avec d'autant plus d'intérêt que je me souviens fort bien de leurs divers auteurs, dont j'étais devenu le collègue par la suite. Or voici l'essentiel des pourparlers relatifs à cette question tel qu'il se dégage de ces papiers.

L'idée d'ajourner, tout au moins, sinon d'empêcher la venue de la Société des Nations dans la cité qui avait été fixée dans le Pacte comme son siège semble avoir germé dès avant le mois d'octobre 1919 dans le cerveau de M. Jean Monnet, alors sous-secrétaire général. Il ne tarda pas à y gagner le Secrétaire général, Sir Eric Drummond. Cela résulte clairement d'un message adressé à Drummond, de Washington, par M. R. Fosdick, alors encore sous-secrétaire américain de la Société des Nations. En date du 1<sup>er</sup> décembre 1919, il lui écrivait, en effet, une lettre conservée aux archives de la Société des Nations dont voici, en traduction française, la partie essentielle :

Mon cher Drummond,

J'ai discuté avec le colonel House le compromis proposé dans votre lettre du 4 octobre, selon lequel Bruxelles deviendrait siège provisoire de la Société des Nations. L'idée de Monnet, si je la saisis bien, est qu'il conviendrait d'annoncer Genève comme siège permanent et d'y faire procéder d'emblée à l'acquisition des terrains nécessaires et à la construction des bâtiments. Cependant, en attendant l'achèvement de cette construction, Bruxelles deviendrait le siège provisoire. Cela nous permettrait, pendant les deux premières années, de demeurer en contact étroit avec les Puissances occidentales.

Je trouve le colonel House absolument opposé [unalterably opposed] à ce plan et il est certain qu'en cette occurrence il exprime les vœux du Président. Il estime que même la qualité de siège temporaire conféré à Bruxelles confirmerait fortement l'opinion très répandue que la Société des Nations n'est après tout qu'une alliance de vainqueurs.

Dans le Secrétariat général, la proposition de M. Monnet fit tout d'abord l'objet d'un échange de vues écrit entre divers de ses membres. Alors que Sir Herbert Ames, le directeur financier canadien, et M. A. Buxton, un collaborateur britannique du Secrétaire général, y étaient nettement opposés, Sir Eric Drummond s'y était très vite rallié. Tant qu'il avait été question de réunir la première Assemblée à Washington, lorsqu'il subsistait quelque espoir d'une ratification américaine du Traité de Paix, il était partisan de cette solution. Mais l'idée de la faire convoquer à Bruxelles semble avoir gagné du terrain dès que l'on dut faire son deuil de la collaboration des Etats-Unis. Cela ressort très nettement du passage suivant d'une lettre du Secrétaire général, écrite en date du 15 novembre 1919 à son ami Lord Robert Cecil :

Si l'Amérique était entrée dans la Société et si elle avait l'intention de se servir du Conseil dans ses relations internationales, je pro-





poserais d'aller tout de suite à Genève. Il suffirait que l'on sache que le représentant américain au Conseil serait seul compétent pour y traiter les affaires internationales au nom du peuple américain, pour que les délégués britanniques et français fussent obligés de se rendre au siège de la Société même si le voyage de Genève était peu confortable. Mais s'il n'y a pas de représentant américain, je crains que les membres importants des gouvernements britannique et français trouveront que Genève est trop à l'écart et qu'ils se contenteront dès lors de se rencontrer tout simplement à Londres ou à Paris, sans aucun rapport avec la Société des Nations, comme ils le font à présent. Cependant, même si l'Amérique restait hors de la Société, il serait peut-être possible, si le siège de la Société était d'abord fixé à Bruxelles, d'y attirer les membres les plus influents des deux gouvernements. J'estime qu'il est en tout cas très souhaitable d'éviter si possible une décision à ce sujet jusqu'à ce que la position américaine devienne sensiblement plus claire. Je ne sais si vous avez reçu certaines notes relatives aux mérites comparés de Genève et de Bruxelles, je vous en envoie un exemplaire pour le cas où vous auriez le temps de l'étudier.

Le 26 novembre 1919, il y eut, au Secrétariat, à la réunion périodique des directeurs, une brève discussion à ce propos. Sauf Sir Herbert Ames, qui a toujours défendu la cause de Genève, la majorité inclinait vers une solution belge au moins provisoire de la question du siège. Du reste une délégation du Secrétariat présidée par M. Nitobe, le sous-secrétaire général japonais, avait visité la capitale belge dès le mois de septembre 1919 et en avait rapporté des propositions très tentantes. M. Hymans, le ministre belge des Affaires étrangères, par une lettre en date du 26 septembre 1919, avait offert le parc de Tervueren « en vue de l'hypothèse où la Société des Nations serait disposée à fixer son siège à Bruxelles ».

Pendant les premiers mois de l'année 1920 la question du siège fit sans doute l'objet de nombreuses conversations au sein du Secrétariat, mais je n'en ai pas trouvé d'écho dans ses archives.

La première discussion officielle du problème eut lieu à la cinquième réunion du Conseil, à Rome, le 19 mai 1920. La question était introduite par un rapport présenté par le délégué grec, M. Coromillas. Mais, chose assez curieuse, ce rapport, qui fut sans doute, comme la plupart des documents semblables, rédigé par le Secrétariat, ne contient, dans ses conclusions, que l'allusion suivante au problème qui nous intéresse :

Le Conseil estime que... la date qui conviendrait le mieux serait la première moitié de novembre, et il a, en conséquence, envoyé au Président Wilson — à qui, selon l'article 5 du Pacte, revient le privilège de convoquer la première réunion de l'Assemblée — un télégramme lui demandant s'il serait disposé à la réunir à cette date; la réunion devrait avoir lieu dans une ville d'Europe dont le choix ferait ultérieurement, d'après les propositions du Conseil, l'objet d'un nouvel échange de vues.

Cet échange de vues doit avoir eu lieu immédiatement car, dans le texte du télégramme adressé en date même du 19 mai 1920 au Président Wilson, se trouve le passage suivant :

Le Conseil est d'avis qu'il serait désirable, eu égard à toutes les circonstances, que l'Assemblée se réunisse dans une ville d'Europe. Il souhaite vivement pouvoir se mettre d'accord avec vous sur la question de cette ville, et il a été unanime, en attendant, à exprimer le désir que vous veuillez examiner si, sans préjudice du lieu des réunions ultérieures, Bruxelles ne devrait pas être choisie pour cette réunion.



La nouvelle de cette convocation, que des indiscretions permirent assez vite de connaître, frappa assez péniblement l'opinion helvétique. En date du 29 mai 1920, le Conseil fédéral fit tenir à tous les gouvernements avec qui il entretenait des relations diplomatiques ainsi qu'au Secrétariat de la Société des Nations un memorandum. Nous y lisons en particulier les déclarations suivantes :

Le Conseil fédéral se croyait fondé à admettre que cette décision du peuple suisse [relative au vote du 16 mai 1920 sur l'adhésion de la Suisse au Pacte] amènerait le Conseil de la Société des Nations à s'occuper immédiatement de fixer la date à laquelle le transfert des institutions de la Société à Genève pouvait avoir lieu. Aussi l'absence de toute précision à ce sujet a été pour le Conseil fédéral et pour le peuple suisse une surprise en même temps qu'une déception.

On lit un peu plus loin :

Il ne peut entrer dans l'esprit du Gouvernement suisse de contester à Bruxelles et à la vaillante nation belge les titres nombreux qu'elle possède pour aspirer à l'honneur de recevoir les premières assises internationales.

Mais, conclut ce memorandum :

... « le Conseil fédéral serait très reconnaissant d'être fixé prochainement au sujet de la date où le transfert effectif du siège à Genève pourrait se faire. Le canton et la ville de Genève feront certainement



tout leur possible en vue de faciliter l'installation de la Société des Nations.

Ce document paraît avoir fait plus d'impression à Washington que dans les autres capitales. En tout cas le Président Wilson, s'il en a eu connaissance, doit avoir été plus frappé par sa tendance générale que par la mention qui y était faite de Bruxelles comme siège de la première Assemblée. Cela ressort d'une dépêche qu'il envoya au Secrétariat général en date du 21 juin 1920. Dans le résumé de cette dépêche que le Secrétaire général s'empessa de transmettre aux membres du Conseil à titre d'information, nous lisons ce qui suit:

Président tout à fait disposé à convoquer Assemblée, à la requête du Secrétaire général de la Société des Nations, entre le 1<sup>er</sup> et le 15 novembre. Ses préférences vont clairement [he distinctly prefers] à Genève comme lieu de la réunion de l'Assemblée, pour les raisons suivantes:

- 1) le Pacte mentionne expressément Genève comme siège de la Société des Nations;
- 2) la Suisse demande que Genève soit premier lieu de réunion de l'Assemblée;

- 3) la Suisse déclare qu'en raison de son adhésion au Pacte et des dispositions de ce Pacte au sujet du lieu de réunion de l'Assemblée, elle considérerait le choix de toute autre ville comme de nature à la froisser [would be invidious];
- 4) il se peut que la ratification de la Suisse ait été influencée par le choix de Genève comme siège de la Société.

Le Président a été surpris d'apprendre par un télégramme de Rome en date du 19 mai que Bruxelles a été choisie à l'unanimité par le Conseil comme lieu de réunion de l'Assemblée. Toutefois l'ambassadeur d'Italie à Washington informe le Département d'Etat que le Gouvernement italien préfère Genève. L'ambassadeur d'Amérique à Londres a été chargé de s'enquérir auprès de Sir Eric Drummond de la manière dont le Conseil envisage les raisons précitées et une réponse télégraphique est demandée d'urgence.

Cette dépêche révélait une opposition très nette entre le Président américain, partisan de Genève, et le Conseil unanime qui, sans doute à la suggestion du Secrétariat général, et peut-être sous la pression de son membre belge, favorisait Bruxelles. De ce fait et aussi de l'opiniâtreté avec laquelle le Président Wilson devait défendre son opinion, il est résulté une polémique très active et même passionnée entre Washington et le Secrétariat général de la Société à Londres. Dès le 2 juillet, et sans même attendre une nouvelle réunion du Conseil qui était imminente, le Secrétaire général répondit au Président par une dépêche conçue dans les termes suivants:

Puisqu'une réponse est demandée d'urgence à votre télégramme du 21 juin, le Secrétaire général désire, sans attendre de soumettre de nouveau la question au Conseil, exposer les vues exprimées par les membres du Conseil au cours de la session de Rome en mai dernier.

Suit une réfutation en cinq points des observations du Président. Sur la mention du Pacte, il dit:

Comme Genève avait été choisie [comme siège de la Société des Nations], Bruxelles était en droit de faire valoir énergiquement ses titres afin d'être choisie comme lieu de réunion de la première Assemblée, puisqu'à l'heure actuelle il est impossible de se rendre à Washington. Afin d'éviter tout malentendu je puis ajouter qu'il n'a jamais été question, au cours des délibérations du Conseil, de changer le siège permanent de la Société.

Il était dit de plus, en réponse à l'allusion faite par le Président à la Suisse:

Aucune requête de la Suisse et demandant que Genève soit le premier lieu de réunion de l'Assemblée, n'est parvenue au Conseil.

Enfin, en réponse à la déclaration de l'ambassadeur italien à Washington citée par le Président, il est dit:

Le Conseil, présidé par M. Tittoni, représentant italien, a été unanime à accepter les termes du télégramme envoyé de Rome le 19 mai 1920.

Avant d'expédier cette dépêche, le Secrétaire général eut une entrevue avec l'ambassadeur américain à Londres.

*Suite au prochain numéro.*



### LE CADEAU DE PÂQUES

Lloyd George (de retour de Paris) :  
- Je ne dirai pas que cet oeuf est parfait; mais, à ce qu'on m'assure, certaines parties sont comestibles.



Ph. WIBLE parle du *Cycle de vie d'un produit industriel.*



Le président Harmann paraît content de sa soirée.



Peter PERUTZ compare l'Evolution d'une entreprise avec celle d'un individu.

## A LA SOCIÉTÉ DES ARTS

### Individu et entreprise: un lien difficile

L'évolution d'une entreprise est-elle compatible avec celle de l'individu? C'est à cette question que M. Peter Perutz, chef du programme de politique et de stratégie d'entreprises - Battelle Genève -, a tenté de répondre récemment au palais de l'Athénée, lors d'une conférence devant la classe de l'industrie et du commerce de la Société des Arts.

Selon M. Perutz, depuis la dernière guerre, l'évolution des entreprises peut se diviser en quatre grandes étapes: la première, caractérisée par sa production en grandes quantités, se souciait peu de l'avenir et de la planification, cédant ainsi la place à des «improvisations quelque peu acrobatiques». La nécessité de vendre le produit fabriqué laisse apparaître, lors de la seconde étape, une ébauche de planification qui toutefois ne se concevait qu'à court ou parfois moyen terme. La rationalisation de l'entreprise offre, pendant la troisième période, une nouvelle conception du «marketing» dans le but d'adapter les possibilités de production à la demande. C'est le début de l'élargissement temporel de la planification, et M. Perutz d'affirmer que c'est à cette étape de leur évolution que se trouvent la plupart des entreprises.

Mais pour rendre l'évolution de l'entreprise plus compatible avec celle de l'individu, il lui reste à franchir une quatrième étape où elle accordera plus de place aux considérations qualitatives, à l'évolution du milieu, permettant ainsi à ceux qui font l'entreprise de se «réaliser» eux-mêmes tout en favorisant l'essor de l'industrie.

Pour ce faire, le conférencier trace un schéma identique de 4 étapes pour le développement de l'individu dans l'entreprise: être-apprendre-devenir-contribuer. Pour lui, la forte production d'après-guerre correspond à la «robotisation de l'être» que l'on considère généralement comme un cas pathologique. Ensuite, l'apprentissage permet à l'individu d'acquérir les techniques dont l'utilisation reste souvent imprévisible à cause du manque de développement de la personnalité. Puis c'est au tour de cette dernière de se développer en harmonie avec les techniques acquises. Mais l'individu n'est pas encore un «créateur», stade qu'il n'atteindra qu'au cours de la quatrième étape, lorsqu'il commencera à contribuer.

Monsieur Perutz affirme que pour en arriver là, une entreprise doit se fixer des objectifs correspondants aux besoins des individus. Les options sociales restent donc déterminantes parce que proches des revendications humaines.

Il est heureux de voir qu'il existe une pensée économique qui cherche à mettre en harmonie l'homme et l'entreprise. Il sera aussi intéressant de voir comment le saut entre la troisième et la quatrième étape se fera malgré la récession et comment l'individu trouvera sa vraie place au sein des considérations essentiellement économiques, tant il est vrai que l'on connaît sans doute mieux les mécanismes de l'entreprise que les ressorts cachés de l'homme.

D.R.

Journal de Genève, 15 avril 1981.  
(Trois photos J. von Mühlénen)





, , , A RECU ET SE FAIT LE PLAISIR DE CITER EN EXTRAIT :

de Marc-E. CHANTRE : JUSQU'AU PLUS NOIR SOLEIL

Hommage à Vincent Van Gogh, *Poèmes* (\*)

*P e i n d r e*

Non, tu ne peux pas vivre en vénérant la norme,  
Etre en la fourmillière une sage fourmi,  
Espérer d'un espoir aux mesures conformes  
Et ne rêver jamais, ô jamais, qu'endormi.

Car "au dedans de moi, il y a quelque chose",  
Tu l'écris à Théo pour justifier ton choix:  
Tu seras peintre errant jusqu'au seuil des névroses,  
Pour nourrir ta palette aux cent fleurs de l'émoi.

"Je ne peins, disais-tu, que pour apprendre à peindre",  
Et splendide ouvrier qui se crut apprenti,  
Tu voulus embrasser sans jamais mal êtreindre,  
Le monde en devenir et le monde abouti.

Pour cela tu peindras, dans ta chambre à Bruxelles,  
Allant au chevalet comme on se met en croix,  
Jusqu'à l'épuisement du peintre et du modèle,  
Jusqu'au dernier "comment", jusqu'au dernier "pourquoi".

Et quand tu ne peins pas, tu cherches dans les livres  
Les lois de la figure et celles du dessin;  
Ce travail qui te lie à l'instant te délivre  
De l'hydre de l'angoisse amassant ses venins.

(\*) Editions de Chantepierre, 1980.



L'ARTISTE PEINTRE SUR LA ROUTE DE TARASCON

*Epoque d'Arles. Août 1888. Toile, H. 0,48 m. - L. 0,44 m.*  
Musée Kaiser Friedrich, Magdebourg, depuis 1912. Galerie d'art Alfred Flechtheim,  
Düsseldorf. Galerie d'art J.H. de Bois, Harlem. Coll. Mme J. van Gogh-Bonger,  
Amsterdam. Cf. *Lettres de Vincent à son frère*, tome III, lettre 524, p. 144.



LA MADONE DE PEROUSE d'après Raphaël  
Peinture sur porcelaine d'Abraham Constantin (1785-1855)  
(exposée au Salon du Musée de l'Athénée).

Le peintre Abraham Constantin, frère de François, dont le talent s'imposait en Italie, envoya cette œuvre à la société Vacheron Constantin, en 1822. François Constantin en fut très honoré. Il la plaça en évidence dans son bureau et en tirait une égoïste fierté. Il écrivait alors :

*'Il importe qu'on ne puisse pas dire avoir vu ce tableau hors de notre maison, il fait fureur parmi les artistes, cet élan se communiquera sans doute aux étrangers qui viendront visiter notre ville, nous ferons de notre mieux pour en tirer parti.'*



La plus ancienne manufacture horlogère du monde.  
En l'île depuis 1755.

✠ **VACHERON** ✠  
**CONSTANTIN**

La plus noble parure du temps.